

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 400

présenté par
M. Pierre Cazeneuve

ARTICLE 12

À l'alinéa 6, après la référence :

« L. 141-3 »,

insérer les mots :

« du code de l'énergie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.